



LA SÉCURITÉ EN HIVER

Faisant suite aux quelques recommandations sur la sécurité en hiver du Magi-Mots de février 2009, nous avons pensé vous fournir un outil de référence que vous pourrez conserver. Comme l'hiver est la saison la plus longue de l'année, nous avons jugé nécessaire de bien vous informer en matière de sécurité.

Voici donc nos recommandations :

- 1) Les forts et les tunnels doivent être à ciel ouvert pour éviter les effondrements.
- 2) Le déneigement de vos toitures doit se faire en dehors de vos heures d'ouverture.
- 3) Attention aux escaliers et aux entrées glacées. Le sel utilisé doit être non toxique et rangé de façon sécuritaire. En cas de doute, le sable est une excellente alternative.
- 4) Attention aux « lames de neige » qui se forment souvent autour des résidences. Elles sont belles mais dangereuses pour les enfants.
- 5) Les tracteurs à neige et les souffleuses sont dangereux. Ils ne doivent pas être utilisés en présence des enfants.
- 6) Utilisez de la crème solaire lors des journées ensoleillées. Le soleil réfléchissant sur la neige est un facteur de risque important pour les coups de soleil, même en hiver.
- 7) Sachez reconnaître les signes d'engelure chez les enfants puisque ceux-ci ne vous avertiront pas toujours.
- 8) Ne sortez pas par grand froid. Référez-vous à votre charte de température et n'oubliez pas d'inclure le facteur vent.
- 9) Assurez-vous que les vêtements des enfants soient de la bonne grandeur et adaptés à la température.
- 10) En cas de doute, n'hésitez pas à vous référer à la conformité. Nous serons toujours là pour répondre à vos questions.

Manon et Véronique
Agentes de conformité

